

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
Reçu en préfecture le 26/04/2024
Publié le 26/04/2024
ID : 081-248100497-20240415-2024DEL28-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 15 avril 2024 –

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 2 avril 2024	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., CHAZOTTES F., ROBERT C. (à partir de la délibération n° 2024/19), DEYMIE C. (à partir de la délibération n° 2024/22), FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., IMBERT J., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C.
Date d'affichage : 2 avril 2024	Délégués suppléants : - Absents ayant donné pouvoir : Mmes THOMAS G. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.), LAVAL-BARBANCE G. (pouvoir à M. ANDREOLLO B.), GUIBELIN A. (pouvoir à Mme GOMEZ G.), VERGNES N. (pouvoir à M. TARROUX H.), DEYMIE C. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E. jusqu'à la délibération n° 2024/21), SOLIER H. (pouvoir à M. BENEDET J.P.) et M. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absente : Mme CAMPAGNARO M.C.. Secrétaire de séance : M. ALBAR Eric.

DEL 2024/28 : Demande de subvention pour l'installation d'un abri à vélos

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'il serait opportun d'installer au Pôle d'activités un abri à vélos pour les usagers qui se déplacent à vélo.

Ce type d'opération est éligible à « Avéole Plus », programme de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) porté par FUB services et la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Ce programme a pour objectif principal de cofinancer 100 000 places de stationnements vélos sécurisées sur le territoire national. Concrètement, ce programme permet de subventionner l'installation et la pose d'équipements liés à la circulation cyclable, munis de systèmes d'attaches sécurisées, afin d'augmenter le nombre de stationnements sécurisés pour les vélos.

Le programme « Alvéole Plus » prend en charge 40% de l'investissement hors taxe, avec application d'un montant maximal de prise en charge par type d'abri et par système d'attaches (avec un plafond de 650 € par système d'attaches).

Cette opération peut également bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental de 20% dans le cadre de son plan vélos.

Il est proposé à l'assemblée de solliciter une subvention dans le cadre du programme « Alvéole plus » et auprès du Conseil Départemental du Tarn pour réaliser cette opération estimée à 6 603,00 € HT et dont le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

TOTAL HT des dépenses	Recettes	
	Source	Montant prévisionnel
6 603,00 € HT	. Subvention du programme Alvéole plus (650 € X 4 attaches doubles)	2 600,00 €
	. Subvention du Conseil Départemental (20%)	1 320,60 €
	. Autofinancement de la CCVAL81	2 682,40 €
TOTAL :		6 603,00 € HT

